

Code Natura 2000 : A 073

Milan noir

Carte d'identité

Nom scientifique : *Milvus migrans*

Classification : oiseau, rapace

Taille : 55-60 cm

Poids : 650 à 950 g, les femelles sont environ 5 % plus grosses que les mâles

Présence en Wallonie : de mars à début septembre

Nid : dans un arbre

Nombre d'œufs : 2 à 3

Nombre de nidification : 1 par an

Hivernage : En Afrique, au sud du Sahara

Alimentation : poissons morts, déchets, cadavres d'animaux...

Protection : limitation du dérangement sur les sites de reproduction, limitation de pesticides...



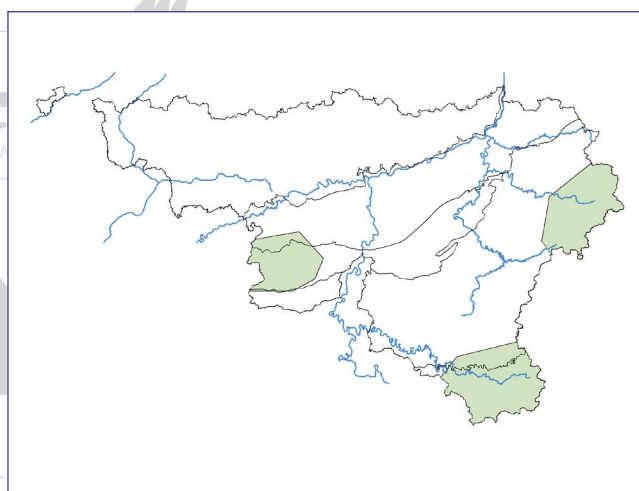
Identifier

Deux rapaces sombres planent au-dessus de l'étang. Leur queue légèrement échancrée bouge sans arrêt pour maintenir le cap et changer de direction. Les deux oiseaux volent de plus en plus bas puis se posent sur la berge. L'un des deux a repéré de la nourriture : un poisson mort s'est échoué sur le bord de l'étang. Après une petite dispute, un des deux oiseaux s'envole avec le poisson à moitié déchiqueté. Ces nettoyeurs d'étang sont des milans noirs.

De la taille d'une buse variable, le milan noir est un grand rapace. La teinte générale de son plumage est sombre. La tête et le dessus des ailes sont un peu plus clairs. Les ailes du milan noir sont plus longues que celles de la buse. En vol, elles sont souvent arquées vers le bas et coudées. La queue est plutôt carrée qu'arrondie. Elle est un peu échancrée mais cela ne se voit pas toujours. Il se différencie de son cousin le milan royal par sa teinte presque noire, l'absence de carrés blancs dans les ailes et une queue moins fourchue.

Observer

Le milan noir niche en Wallonie depuis la fin des années '70, profitant de la forte augmentation de la population française (Lorraine) qui s'est ensuite développée vers le nord à la recherche de nouveaux territoires. La population wallonne est faible (50 à 70 couples) et limitée à la Lorraine et aux Cantons de l'Est. Des couples se cantonnent et nichent parfois dans le sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse. En Europe, les populations



de milan noir déclinent fortement alors que la tendance en France et en Belgique est à l'augmentation.

C'est surtout à proximité des décharges et des grands plans d'eau poissonneux que le milan noir installe son nid. Celui-ci est toujours construit dans un grand arbre situé en lisière de forêt (chênaies claires...) ou dans de petits bouquets isolés (peupleraies, petites pessières, forêts rivulaires...). Les nids sont régulièrement garnis de débris divers (sacs en plastique colorés, corde à ballot...), surtout à proximité des décharges. Plusieurs couples peuvent nicher à faible distance les uns des autres, créant ainsi de petites colonies lâches.

Pour chasser, cette espèce requiert aussi des milieux ouverts et des surfaces d'eau (lacs, rivière...) riches en



poissons. Les centres d'enfouissement techniques semblent aussi l'attirer, comme c'est le cas en Gaume où la population est la plus importante de Wallonie. Le milan noir trouve là des déchets alimentaires en abondance. Le domaine dans lequel il cherche sa nourriture est très étendu. Il peut parfois parcourir près de 25 km si la source de nourriture en vaut la peine.

Le milan noir est un carnivore opportuniste. Il se nourrit de tout ce qu'il trouve, des cadavres de poissons aux petits rongeurs. Il pêche aussi des poissons souvent malades, capture des oiseaux blessés, attrape de gros insectes en vol... Les œufs, les poussins, les amphibiens, les animaux morts le long des routes et les restes de viande dans les décharges complètent son régime. Il est aussi réputé pour voler les proies des autres rapaces en les poursuivant jusqu'à ce qu'ils lâchent leur prise.

Protéger

La dégradation des sites de nids (forêts rivulaires surtout), le dérangement au début de la nidification (travaux forestiers, sports moteurs...), le tir illégal, la disparition de certaines zones humides sont différentes menaces qui pèsent sur le milan noir. Les éoliennes et les lignes à haute tension sont aussi des pièges mortels pour les milans tout comme l'accumulation de pesticides dans la chaîne alimentaire pour laquelle les grands rapaces comme le milan noir se trouvent au sommet.

Afin de favoriser les milans noirs, les gestionnaires peuvent appliquer différentes mesures, à l'échelle de la parcelle ou du paysage.

Les zones humides en générale et les plans d'eau riches en nourriture en particulier devront être préservés. La qualité des eaux est aussi importante pour le milan puisque d'elle dépendra la richesse en nourriture du plan d'eau. Les fortes concentrations en pesticide présentes dans l'eau se retrouveront dans les poissons et influenceront indirectement le taux de survie des nichées du milan noir. Une forte biomasse de poissons (10-20 cm de long, surtout des Cyprins) est conseillée pour que les milans trouvent suffisamment de nourriture.

Le maintien de grands arbres (chênes, hêtres, peupliers, aulnes, érables...) en bordure des lacs et des étangs est important car c'est généralement dans ce type d'arbre que le milan construit son nid. Les travaux forestiers et la pratique de sports bruyants devraient être interdits dans un rayon de 100 m autour des nids occupés entre le 15 mars et le 15 août.

Afin de favoriser l'alimentation du milan noir, il est possible de favoriser l'abondance de proies potentielles en mettant en place des mesures agri-environnementales, comme la création de bandes herbeuses, de haies et la fauche tardive...

D'une manière générale, on tentera d'éviter l'utilisation de rodenticides et de poisons, sauf si l'hygiène publique ou des récoltes sont menacées.

Un aménagement des lignes électriques à haute tension et des pylônes pour empêcher les grands oiseaux de s'électrocuter pourrait diminuer la mortalité due à cette cause. Les implantations d'éoliennes devraient éviter les sites où la nidification des milans est régulière et abondante.

ÉDITÉ PAR LA DGARNE/DNF - DISPONIBLE SUR : NATURA2000.WALLONIE.BE



Fiche rédigée sur base des dossiers scientifiques réalisés par le DEMNA, la FUSAGx, l'UCL et l'ULg (<http://biodiversite.wallonie.be>) et avec la collaboration de Natagora

